

INTERIEUR.
Nlle. Orleans, 2 Avril.
Par le courrier de la Mobile, arrive hier, nous avons reçu des journaux de N. York jusqu'au 10 du mois passé; ils contiennent des nouvelles de Londres du 10 Février, apportées par le *Sylvanus-Jenkins*, parti de Liverpool le 11. Les dates de Paris sont du 30 Janvier. Le seul fait important que nous avons remarqué dans ces journaux est la décision prise par la France d'envoyer contre Alger une expédition de 25,000 hommes. On trouvera plus bas les extraits que nous avons faits de ces journaux, ainsi que de ceux de Londres (jusqu'au 8 Février) que nous devons à l'obligeance de nos correspondants de N. York.

Le *Galligan's Messenger* dit que le *Jard Cochran* doit rentrer au service du Brésil et commander la flotte qui agira contre don Miguel. Cette armée se composera des réfugiés, plus un régiment allemand, qui passera du service de don Pedro à celui de don Maria. Elle prendra d'abord possession des Açores et des îles du Cap Vert; et de là, elle ira surprendre le Portugal par un coup de main.

EXTERIEUR.
ANGLETERRE.
Londres, 9 Février.
C'est avec une grande satisfaction que nous apprenons que le budget contiendra la proposition d'une réduction de 800,000 livres sur les dépenses publiques, et que c'est principalement sur l'armée que portera cette réduction. Le budget sera soumis aux chambres le plutôt possible.

Londres, 10 Février.
Journal du Commerce dit: Nous pouvons assurer d'après les informations les plus authentiques, que l'expédition contre Alger a été décidée sans le conseil d'Alger. On destine à cette expédition 25,000 hommes qui partiront en Mai.

Des avis de Constantinople du 5 Janvier, disent que le plus profond silence règne encore sur les négociations relatives à la Grèce; on craint que de nouvelles difficultés s'élèvent du côté de la Porte, car son intention paraît être réellement d'élever par quelque raison plausible, de remplir les conditions du traité conclu dernièrement; c'est dans cette vue qu'elle a envoyé un ambassadeur extraordinaire à St. Pétersbourg.

Dans la chambre des Communes, le 5 Février, M. Robinson demanda s'il y avait des négociations commencées entre le pays et les Etats-Unis, relativement au renouvellement des communications directes entre les Etats-Unis et nos possessions du Canada.

M. le secrétaire Peel répondit: «Ma réponse à la question de l'hon. membre est celle-ci: une communication a été faite par le ministre des Etats-Unis sur ce sujet important, mais elle est encore sous la considération du gouvernement de S. M.»

En répondant à une observation de M. Russell, M. Peel a dit: l'hon. membre a exprimé la satisfaction que lui a fait éprouver le discours du président américain. La mienneté a été aussi très grande, car les expressions de franchise et d'amitié du président envers ce pays sont telles, que j'éprouve du plaisir à répéter à l'égard de l'Amérique, et que j'espère qu'à l'avenir il n'y aura entre les deux pays d'autre rivalité que celle de l'industrie, de la paix et de la civilisation!

FRANCE.
(Extrait des journaux anglais.)
Paris, 29 Janvier.
ORDONNANCE ROYALE.
I. Art. 1er.—Il sera créé un département de la guerre, un comité consultatif pour l'administration de ce département.
Art. 2. Ce comité se composera de cinq membres actifs, qui seront appelés Intendants en chef; et recevront des émoluments fixes à 10,000 francs par an.

II. Les barons de Jourville, Berger de Castellan, Donnée, Renaud et Volland, sont nommés intendants en chef.

III. Il sera créé au département de la guerre des comités consultatifs spéciaux d'infanterie et de cavalerie, chacun composé de cinq lieutenants généraux (dont un sera président) et quatre majors-généraux.

IV. Cet art. désigne les membres qui composeront ces comités.

Par une ordonnance du 27 courant, il a été élevé à la dignité de pairs de la couronne, MM. le duc de Ceret, le marquis de Tourzel, le marquis de Puivert, le comte de la Bourdonnaye, le baron de Vitrolles, le comte Beugnot et le lieutenant-général Vallée.

Paris, 30 Janvier.
Des lettres de Milan annoncent que le prince de Carignan passera sous peu par cette ville; il va rendre visite à l'archiduchesse Marie-Louise, à Parme. Le prince restera un jour ou deux à Milan chez l'archiduc vice roi d'Italie. Cette circonstance fait connaître l'objet de son voyage. Son altesse paraît rechercher la protection de l'empereur d'Autriche, pour soutenir les prétentions que la cour de Sardaigne a élevées pour lui sur le trône de la Grèce, en opposition à celles de la princesse de Cobourg, que les cabinets de France et d'Autriche paraissent vouloir élever à cette dignité. D'un autre côté, on affirme que le ministre plénipotentiaire nommé dernièrement par la cour de Turin près le Saint-Siège, hâte son départ pour Rome,

afin d'engager Pie VIII à intervenir dans ces négociations. Ainsi cette question se complique: une couronne que trois personnes croyaient avoir à leur disposition, a déjà trois candidats de plus.

Paris, 30 Janvier.
Les journaux ont parlé de sommes envoyées en Grèce par M. Eynard pour le compte de la Russie, s'élevant, dit-on, à 600,000 francs. Le *Spectateur* de Marseille contient la lettre suivante sur ce sujet:—

Toulon 21 Janvier.
«Nous remarquons que plusieurs maisons de Marseille ont reçu de M. Eynard, l'ordre d'envoyer de l'argent en Grèce. Nous avons vu déjà l'arrivée de plusieurs consignations à cette destination, et les barils qui contiennent l'argent sont adressés comme suit: quelques uns d'argent envoyé par l'empereur de Russie au Président de la Grèce; d'autres d'argent envoyé par M. Eynard, pour être spécialement employé à l'amélioration de l'agriculture.»

«Ces nouveaux subsides viendront tout-à-fait à propos au comte Capo-D'Istria; il en recevra une partie par le *Vulgar*, qui est parti le 20, ainsi que par l'*Eclipse*, commandé par M. Heineux.»

FEUILLETON.

Une occasion s'offre au directeur du Théâtre d'Orléans, d'exercer la générosité dont il a si souvent donné des preuves; M. Le Ricou, ancien machiniste du Théâtre d'Orléans, celui qui a construit et monté toutes les machines de ce théâtre qui ont fait l'admiration du public, après avoir perdu la vue et avoir été réduit par de longues souffrances à des infirmités qui le privent presque de l'usage de ses membres, et le mettent dans une situation qui réclame les plus grands soins, vient d'éprouver récemment des pertes qui le privent pour ainsi dire de tout moyen d'existence. Il suffira sans doute à Mr. Davis de connaître la situation déplorable de cet artiste distingué, qui a si grandement contribué par ses talents à l'utilité et au agrément du Théâtre d'Orléans, pour l'engager à lui offrir un bénéfice. Les circonstances sont on ne peut plus favorables; le jeune et célèbre artiste qui vient d'exciter l'admiration des habitants de cette ville, par son extrême adresse, sa grâce et son agilité, et dont, si nous sommes bien informés la libéralité égale les talents, M. CLINE, enfin, est encore au milieu de nous, et nous avons la presque certitude qu'il ne se refuserait point à offrir ses services pour donner à cette représentation tout le charme et tout l'attrait possibles: M. Davis a bien voulu, en différentes occasions, montrer de la déférence pour les opinions ou les demandes dont l'*Affaire* a été l'objet; nous le prions de croire que nous lui en conservons la plus vive reconnaissance et que nous n'oburons jamais d'une marque de considération aussi flatteuse pour nous. En demandant une représentation au bénéfice de M. Le Ricou, nous ne sommes mus par un sentiment d'humanité, auquel, nous en sommes convaincus, M. Davis ne sera point étranger, et nous devons ajouter que la même idée nous a été suggérée par un grand nombre de personnes respectables.

LES FUNERAILLES DU CARDINAL DE LA FAYE.
Historique.
La ville de Sens.—Une maison du faubourg de Paris.

Un bedeau. Voyez s'y arriveront à leur corps! Je suis ici depuis une heure à gémir que c'est une pitié! Nos messieurs sont là-dedans qu'ils s'ennuient joliment. On aurait mieux fait d'attendre à la sacristie; le poêle est chaud au moins.

Le chantre. Je suis capable d'en attraper un rhume. Pour un cardinal mort, c'est bien la peine! Vivant, je n'aurais pu savoir que c'était en son honneur et gloire, et il y aurait eu peut-être une gratification.

Le bedeau. Bah! ne donnez pas de voix; on va faire les choses sans cérémonie. Toute la cathédrale est venue parce qu'elle ne pouvait pas être autrement. Vous voyez bien qu'on n'a pas seulement invité le clergé des autres églises et du diocèse; y n'ignas pas d'autorités non plus; ce sera un enterrement en poste.

Un suisse. Et en parlant de poste, voilà là bas une voiture qui arrive; ça n'a l'air d'être not'mort. S'y ne pleuvait pas tant, j'irais ben au milieu de la route pour voir; mais, ma foi, j'attendrai comme tout le monde.

(La voiture s'arrête devant la maison.)
Le suisse. C'est y vous le mort, postillon?
Le postillon. Oui, c'est nous. Que le pauvre cher homme aille en paradis, je le lui souhaite; mais il m'a joliment fait donner au diable depuis la dernière poste! J'ai cru le verser dix fois. Voyez-vous mon embarras, si j'avais jeté sur la grande route la bière et monseigneur! Avec ça, je craignais, si je le faisais chavirer, qu'on dit ici que j'en avais fait exprès, par mépris, sous prétexte que je ne suis pas très dévot....

Le bedeau. Et qu'on ne t'appliquait le sacrilège, n'est-ce pas?
Le postillon. Pardi, oui. Mais enfin le v'la, prenez le, et que je m'en retourne. (On retire la bière de la voiture, on la met sur des bâtons; et six hommes la portent.)
Le suisse, aux prêtres qui sont dans la maison.—Quand vous voudrez, messieurs; on est prêt.
Le maître des cérémonies. Partons; et menez nous un peu vite, suisse. Nous n'avons pas besoin de nous faire mouiller pendant deux heures. (On se met en marche à pas pressés.)
Un ohanone. à un enfant de chœur. Gillot, donne moi donc mon parapluie! Vas tu pas me laisser comme ça à l'eau?

Gillot. Pardon, m'sieur; mais, voyez-vous, je n'en suis servi de votre parapluie pour aller à l'église chercher celet de m'sieur le premier vicair, et pour n'en pas rapporter deux j'ai laissé le votre contre votre prie-dieu.

Le chanoine. Petit imbécille! tu mériterais....
Une bonne femme. Si c'était un effet de votre part de me faire l'honneur d'accepter le mien, monseigneur l'abbé?
Le chanoine. Volontiers, ma bonne. Que Dieu vous le rende! (Il cueit rejoindre le convoi.)
Le femme. Vous me le rendrez ben aussi, n'est-ce pas, monseigneur l'abbé?
Un habitant qui regarde passer la procession funebre. Comme ila vent vite! Ce pauvre monsieur le cardinal, il ne s'attendait pas qu'on le traiterait avec si peu de façons après sa mort.

Un autre habitant. Ils n'ont même pas pris la peine de couvrir sa bière d'un drap noir. C'est bien étonnant.
Un militaire. Dites donc que c'est bien indécent!
(L'intérieur de l'église cathédrale.)
Le bedeau à un charpentier. Ah! ça, dépêchez nous. Déclouez vivement, ça ne doit pas beaucoup tarder; y ne l'ont mis là dedans qu'à faux frais.

Le charpentier. Ah! ça ne tient en core pas trop mal. Pour des charpentiers de Paris, c'est de l'ouvrage assez bien soigné.
Un prêtre. Suisse! faites donc retirer tout ce monde. On va sortir le corps de la bière que les femmes au moins s'éloignent.

Le suisse. Allons, retirez-vous donc. (La foule se presse plus encore qu'avant autour de l'espace de lit de parade qu'on a dressé.)
Le suisse. Ainsi décidément vous ne voulez pas vous en aller; eh bien! restez. A la fin ça m'ennuie. Et dire que des femmes ont assez peu de chose par elles mêmes pour venir voir un mort qu'on va retirer de son drap, c'est scandaleux, ma parole d'honneur!

Le bedeau. Allons, y sommes-nous? Dépêchez les sur les dalles.
Le suisse. V'la le moment de fermer les yeux, chrétiens!
Une vieille dévote. Le pauvre saint homme, comme il est maigre!
Une autre dévote. Je crois ben, ça vivrait de privations pour l'amour de Dieu!

Une jeune fille. Lais-z donc; il est maigre parce qu'il est vieux.... Ah! voilà qu'on lui met une chemise! Tiens! une chemise, à un mort, est-ce drôle!
Le charpentier. Passons à la tête maintenant. Avez-vous le rouge pour l'y en froter les joues et le menton?
Le bedeau. Le rouge? non, je n'en ai pas. Appelez donc quelqu'un: la loueuse de chaise, elle doit l'avoir.

La loueuse de chaise. Me voilà! me voilà! Messames, laissez-moi passer! M. le suisse, faites donc faire place aux officiers de l'église! j'apporte quelque chose dont on a de-beavoir. (Le suisse fait ouvrir les rangs, et la loueuse de chaise entre dans le cercle. On finit d'habiller le prélat, et on le place sur le lit de parade.)
Le charpentier. Parbleu! ce n'est pas sans peine; encore, s'y pouvait nous donner pour boire!

Un habitant de Sens. Il n'était pas beau, M. de La Faye!
Une dame. Est-ce que vous ne le connaissez pas encore?
L'habitant. Je ne vais pas à la cour, moi; et comme monseigneur ne venait presque jamais à Sens....
La dame. Moi, j'ai va à Reims, au sacre; mais jamais ici.

L'habitant. Il n'était pas de ces prélats qui résident dans leurs diocèses.
La dame. C'est que c'était un homme politique d'une grande importance, et qu'il était nécessaire à Paris.
Un officier en retraite. Oui, il était comme les colonels qui passent la moitié de l'année dans les salons de la capitale, et qui laissent leurs régiments aux lieutenants-colonels.

La dame. Un cardinal archevêque ne peut guère rester au siège épiscopal; il s'y ennuierait mourir. Qui voulez-vous qu'il voie? un préfet, un maire, un général? c'est fort monotone. Tandis qu'à la cour.... Et puis, un cardinal est membre du gouvernement.
L'habitant. Oui, il l'est souvent plus qu'un ministre.

La dame. C'est tout naturel, puisque le pape est plus que le roi.
(Après quelques heures d'exposition, le corps de M. l'archevêque de Sens est déposé de ses ornements, remis dans son saccul, puis descendu dans un caveau. Cette nouvelle opération est faite comme la précédente, en la présence des curieux des deux sexes et tout aussi décevant.)—Figaro.

Un grand nombre de votans soutiendra Mr. A. B. ROMAN comme candidat à la place de Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, à l'élection prochaine.

Un grand nombre d'électeurs se proposent de voter pour Mr. ANTONIO DUCROS comme sénateur pour le 2d. district sénatorial aux élections de Juillet prochain.

GOVERNEMENT.—Tous les électeurs qui ont conditionnellement donné leurs suffrages à Mr. F. GAIENNIK pour la place de représentant, à la soutenir comme sénateur à la prochaine élection.

VOX POPULI.
Nous sommes autorisés à annoncer les personnes suivantes comme candidats.

MAIRE.
Denis Prieur. J. Brémont.
RECORDER.
Charles Gnoia. AL. ERMEN.
3me. District, J. Rodriguez—Dr. Thoms.
4me. District, Armand Pifot.—A. Roubet.
5me. District.—John P. Miller.
8me. District.—F. Blanc, W. A. Pifot.

MAINE.
PORT DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Expéditions hier.
Navire Gold Hunter, Perkins, Havre, J. Clark capit.
Navire Azela, Harlow, New-York, J. A. Merle et co.
Navire Quaker, John, Marseille, J. A. Merle et co.
Navire Ana Howard, Wood, Apalachicola, W. M. Neal capitaine.
Goel. Miriam, Whitmore, Mobile, WM Neal capitaine.

Arrivés hier.
Bateau de remorque Shark, Wood, des Países, ayant mis en mer le brick Dolly et amant le navire Ohio—lâissé la passe S O le 31 à midi. En vue navire Illinois, et 4 autres voiles.—Rencontré à l'entrée de la passe, navire Andes, du Havre—sur fait Jackson, navire Shepherdeau et Charriot, bricks Casket et Drabury.

Bateau de remorque Post Boy, Heriman, des Países, ayant mis en mer les bricks Ella et Delta, et la golette Leta—il a remorqué par-dessus la barre le navire Andes, Faton, venant du Havre. En dehors de la barre, navire Ohio; à l'ancre en dedans, bricks Russia et Vénus, et navire Hope; le Motion est échoué sur la barre du N. E. Rien de nouveau en dehors.

Bateau de remorque Atlas, de la mer, ayant conduit bas les bricks Marcella et Nereus—il a amoné dans le port les golettes Juanita et Industry.
Navire Ohio, Garvin, Philadelphie, avec un chargement assorti à divers consommateurs.
Bateau à vapeur Columbia, Mumford, Bayou Sarah—avec du coton et sucre.—46 passagers.
Bateau à vapeur Cincinnatti, Muddler, de l'Ecure Fabre, avec du coton.

Bateau à vapeur Lady Washington, de Nashville, avec du coton et des passagers.
Bateau à vapeur Shepherdeau, Harris, Attakapas, avec du coton, du sucre et des cornes—39 passagers.
Bateau à vapeur La Fourche, Morehead, La Fourche, avec un chargement de sucre et mélasse.

Entrés.
Goel. Juanita, Johnson, de Campêche, avec du bois de teinture et des tortues.
Goel. Industry, Cooper, des Attakapas.

MEMORANDA.
Le navire Eleanor, Childs, parti d'ici pour le Havre, a été rencontré le 11 Février, lat. 48. 41, long. 11. 34.
Arrivés au Havre, le Sardinus, Daggert; le Waltham, Deane, 27 février; le Cyrus-Butler, Mauran; et le Lexington, Cowell, 29 février—tous quatre partis d'ici.
A Bordeaux le 28 Jan. le Hudson, Load; Nlle. Orléans.

A La Rochelle, 26 Jan. le Lagrange, Devereux, Nlle. Orléans.
Entré à Liverpool, 10 février, navire Salem, Richards, parti d'ici; arrivé le même jour navire Java, Jullerman, ditto.
Le Bengal, Wisnet, parti de Liverpool pour ce port et y est rentré.
Arrivé à New-York, nav. Tennessee, 13 Mars.
Arrivé à Charleston, brick Enterprise 20 Mars.
Arrivé à Philadelphie, brick William; expédié brick Oregon.

En charge à Philadelphie, pour ce port, nav. Edward, devant partir le 20 Mars; brick Wm. Henry; navire Chester, brick Franklin.
Expédié à Boston, pour ce port, nav. Hewes; nav. Georgia.
En charge, à New-York, pour ce port, brick Leo; nav. Frances, 22 Mars.
Parti de Boston pour ce port, 11 Mars, navire Georgia, Robinson.
Arrivé à Savannah, 15 Mars, golette Reform, Dickenson.
En charge à Charleston pour ce port, bricks Crawford et Atlas.
Arrivé à N.-York goel. Waverley, Attakapas.

THEATRE D'ORLÉANS.
Dimanche, 4 Avril 1850.
Mr. Aristippe, et la dernière représentation de
Herr Cline.
Le spectacle commencera par
ŒDIPE,
Trois actes en 5 actes.
Immédiatement après, Herr Cline dansera sur la corde tendue LA SABOTIE.
RE. Il exécutera plusieurs des tours les plus agréables, qu'il a déjà faits, et d'autres nouveaux tours, ainsi que la métamorphose accompagnée d'un changement de décoration, &c. La représentation sera terminée par les PAUSES ACADÉMIQUES, et le mine des PASSIONS.
Le spectacle sera terminé par
Lully et Quinault,
ou
Le Djeuner Impossible.
Ouvra en 1 acte.

PAPYROTOMIE.
Rue de Chartres, No. 115.
LUNDI, 12 Avril courant, cette exhibition, qui a excité une administration générale dans les principales villes des Etats Unis, sera définitivement close à la Nlle. Orléans.
Comme les habitants de cette ville n'auront probablement plus l'occasion de se procurer des profils d'après le procédé de M. Hanks, ceux qui désirent en obtenir ne doivent pas différer plus longtemps.
Prix d'entrée: (y compris un profil recombant, coupé en 30 secondes) 50 cents. Les portes sont ouvertes de 10 heures du matin à 2 de l'après midi, de 2 à 4 l'après-midi, et de 7 à 9 le soir.
Les Dimanches, les portes sont ouvertes depuis 10 heures jusqu'à 2 de l'après midi, et le soir depuis 7 1/2 heures jusqu'à 9. Profils en pied, groupés, &c. élégamment bronçés. 2 avril—9

\$20 de Recompense.
Pendant hier soir dans la rue de la Douane, durant l'incendie, entre les deux et trois heures de l'après midi, un portefeuille de maroquin rouge, contenant cent vingt piastres, se trouva en un billet de cinquante piastres de la banque, et le reste, en petits billets de la banque de l'Etat. La personne qui aura trouvé cette somme, est priée de la remettre au bureau de cette feuille. Ce portefeuille appartient à un père de famille malheureux.
2 avril—10

AVANT-HIER un paquet de peaux ayant été offert en vente par un nègre, le sous-agent s'en est emparé, afin de le remettre au véritable propriétaire. Celui à qui il peut appartenir peut le réclamer en s'adressant à CHS. MULLEN, 2 avril—11
Rue Choiseulais, No. 599.

VENTES A L'ENCA.
PAR F. DUTELLE.
Il sera vendu Vendredi prochain, 2 du courant, à la Bonne, à midi.
Une portion de TERRE, située rue des Marais, entre les rues Ste-Anne et Dumaine, du terrain No. 7, lot No. 30, ayant dix-huit pieds de profondeur de face sur cent vingt-pieds de profondeur, mesure française, bornée d'un côté par Mr. Jh. Fernandez et de l'autre par Mme. St. Clair Momiis.
Conditions:—Un tiers comptant, payabls dans trois mois, et un tiers dans six mois.
30 Mars—11

PARGEO. WM. BOYD & CO.
Il sera vendu Vendredi prochain, à 11 heures, à son magasin d'ancien, divers meubles élégants, étant la propriété d'une personne qui se retire des affaires, et consistant en: une bibliothèque à manger et à jouer, bureaux, armoires, table à toilette, trumeaux, chaises dorées et une juke pendule et son bucal, des bois-de-tapis jolis tableaux à l'huile, tapis de Bruxelles, tapis de foyer, porte-chapeaux, gants-foux en cuivre, lampes, chandeliers, coutures et fourchettes, garniture de lits, carreaux cirés, verres à vin, salières, &c. ainsi qu'une variété d'ustensils de cuisine; &c. tout n'ayant servi qu'un peu de temps et ayant été soigné. 30 Mars—11

PAR F. DUTELLE.
Il sera vendu Samedi 10 Avril à 4 heures de l'après midi à l'enseigne de la rue Ste. Anne et Bourbon, un assortiment de MEUBLES et VERRES, consistant en une superbe glace, deux tables tournantes, un canapé en 1/2 grand, et nombre d'autres trop longs à détailler. Conditions au moment de la vente. 26 Mars—15

MR. LEMUEL, prévient le public qu'il a chez Mr. Simon Cocchi, un assortiment de Confitures de la Havane très fines, et des plus recherchées; étant obligé de s'absenter de cette ville pour affaire, il les vendra au prix courant, à la Havane, perdant droits, fret. Elles sont des plus saines. 2 Avril—2

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. Cha. Mauran, juge président de la Cour de Cité, j'espérerais en vente, Vendredi 2 Avril prochain, à midi, à la Bourse New-York. Un lot de terre, situé dans le faubourg Pontchartrain, faisant face à la grande route de St. Jean, et désigné par le No. 43, ayant 60 pieds de face, sur 120 pieds de profondeur, ainsi que la poursuite de N. Benoist.
Cette créée étant la seconde et dernière il sera vendue au plus offrant en cash, pour et qu'il en donnera, à un crédit de douze mois, avec l'intérêt de 3 pour cent du jour de la vente. Le cheteur devra donner des sécurités sur la somme prêtée jusqu'à parfait paiement, conformément à l'acte pour amendr plusieurs années passés pour organiser les Cours de cet Etat. 25 Mars
L. DAUNOY, Marshall.

AVIS.—Les Catholiques Romains, ayant le droit de voter, sont priés de venir à l'élection de la Cour de Cité, le jour de Lundi 5 Avril prochain, depuis 9 heures du matin jusqu'à 4 heures de l'après midi, et continuer les deux jours suivants aux mêmes heures, pour remplacer M'sieurs Pedro Marin, E. Cavalieri, Honoré Landreau, M. Fleyton, L. Laoutte, et A. Cruzat, dont le terme d'exercice comme Marguilliers, expire à cette époque.
Le lieu de ladite élection est dans une des salles du rez-de-sous-sous de la maison appartenant à la fabrique, située en face de la porte de la sacristie de l'église.

PEDRO MARIN,
Président des Marguilliers de l'église St. Louis.
26 Mars—3

LIBRAIRIE AU RABAIS
CHASLES JOURDAN, ayant arrêté son passage sur le Bolivar, et vu la facilité qu'il aura de se représenter, donne avis que jusqu'au jour de son départ, il fera une remise d'au moins 25 pour cent; ainsi par exemple, l'histoire Universelle depuis le commencement du monde, en 120 tols. bien reliés, avec cartes, au lieu de \$100, \$70.
Les livres complètes de Voltaire, 64 vols. en 80. au lieu de 64 \$ 48
Les mêmes en 60 vols. in 12 48 48
Ouvrages complètes de J. J. Rousseau, 24 vols. 25 18
Histoire Naturelle de Buffon 54 e. 46 25
Choix de rapports, opinions et discours prononcés à la tribune nationale depuis 1789 22 vols. 41 25
Vie de Napoléon en Espagne, 24 26
Histoire en France, 12 9
Ouvrages de Walter Scott en anglais, 49 vols. 48 35
Répertoire général du Théâtre Français et sa suite net à 30 cents le volume.
Droit Civil Français par Thoulhier 12 vols. net 50
Ouvrages de Pothier 26 vols. 50 33
Nouveau dictionnaire d'histoire naturelle et d'agriculture 80 vols. 48 36
Ainsi de tous ses autres ouvrages, à la condition d'en prendre au moins pour \$10. Il fera aussi une grande diminution sur ses papiers de renture. 31 Mars—3

AVIS AU PUBLIC.
AVIS est par le présent donné à tous ceux qui ont acheté des terrains de feu P. D. Delaronde et qui ne les ont pas encore payés, que dans dix jours de la date ci-dessus, ils ne paieront les sommes dues par eux ou s'ils ne remettent lesdits terrains, des poursuites judiciaires seront intentées contre eux. MAUNSEI, WHITE, 30 Mars—10
Agent des héritiers.

Le Courrier des Etats Unis.
Publié à New-York.
Les personnes qui désirent s'abonner à cet intéressant journal, voudront bien s'adresser à
F. GILLET & Co.
Rue de Chartres, No. 60.
Ou ils pourront se procurer le 1er numéro du 3ème volume qui vient de paraître à New-York, ainsi que les numéros suivants, jusqu'à ce qu'ils les reçoivent directement de cette ville.
24 Mars—10

Negres Marrons.
ORESTE, nègre créole, âgé d'environ 25 ans, taille de 5 pieds 3 pouces à peu près. ANTHO. NY, griff américain, âgé d'environ 25 ans, taille de 5 pieds trois pouces ou environ.
Les susdits esclaves ont disparu de l'habitation de Mr. Chevalier Delhomme, paroisse St. Charles, depuis le 15 Mars, une récompense sera donnée à celui qui les arrêtera et qui en avisera Mr. Delhomme, ou à Messrs. A. & E. Cavalieri.
1 Avril—3

Le Courrier des Etats Unis.
Publié à New-York.
Les personnes qui désirent s'abonner à cet intéressant journal, voudront bien s'adresser à
F. GILLET & Co.
Rue de Chartres, No. 60.
Ou ils pourront se procurer le 1er numéro du 3ème volume qui vient de paraître à New-York, ainsi que les numéros suivants, jusqu'à ce qu'ils les reçoivent directement de cette ville.
24 Mars—10

Negres Marrons.
ORESTE, nègre créole, âgé d'environ 25 ans, taille de 5 pieds 3 pouces à peu près. ANTHO. NY, griff américain, âgé d'environ 25 ans, taille de 5 pieds trois pouces ou environ.
Les susdits esclaves ont disparu de l'habitation de Mr. Chevalier Delhomme, paroisse St. Charles, depuis le 15 Mars, une récompense sera donnée à celui qui les arrêtera et qui en avisera Mr. Delhomme, ou à Messrs. A. & E. Cavalieri.
1 Avril—3

Negres Marrons.
ORESTE, nègre créole, âgé d'environ 25 ans, taille de 5 pieds 3 pouces à peu près. ANTHO. NY, griff américain, âgé d'environ 25 ans, taille de 5 pieds trois pouces ou environ.
Les susdits esclaves ont disparu de l'habitation de Mr. Chevalier Delhomme, paroisse St. Charles, depuis le 15 Mars, une récompense sera donnée à celui qui les arrêtera et qui en avisera Mr. Delhomme, ou à Messrs. A. & E. Cavalieri.
1 Avril—3

Negres Marrons.
ORESTE, nègre créole, âgé d'environ 25 ans, taille de 5 pieds 3 pouces à peu près. ANTHO. NY, griff américain, âgé d'environ 25 ans, taille de 5 pieds trois pouces ou environ.
Les susdits esclaves ont disparu de l'habitation de Mr. Chevalier Delhomme, paroisse St. Charles, depuis le 15 Mars, une récompense sera donnée à celui qui les arrêtera et qui en avisera Mr. Delhomme, ou à Messrs. A. & E. Cavalieri.
1 Avril—3